Les hommes de gros travail ſeront employés à des travaux publics & utiles, & entr'autres, à ceux de la nouvelle route de Bretagne qui ſe conſtruit dans ce canton, de ſorte à ſoulager le Corvoyeur pauvre dans ſa propre tâche, ſans l'en décharger ni préjudicier à ces ſortes de travaux qu'on ne peut trop encourager au contraire.

Il ſeroit à deſirer que ces ſortes d'établiſſemens puſſent ſe multiplier dans un temps où les vivres, les denrées de toutes eſpeces, ainſi que le pain, ſont portés à des prix exceſſifs.

M. Colombet, Cnré de Saint-Denis-ſur-Sarton, de la Généralité & de la Société d'Agriculture d'Alençon, éſt le premier qui établit un pareil Bureau de Charité dans ſa Paroiſſe en 1767, après avoir donné d'autres marques de ſa généroſité & de ſon zele en faveur du bien être & de l'aiſance de ſes Paroiſſiens, par différents Prix d'Agriculture, pour les encourager au travail & à l'amélioration de leurs tenues, aux dépens des dixmes qui lui appartiennent légitimement. On ne peut apprécier les avantages du ſuccès de ces ſortes d'exemples, d'autant plus eſtimables qu'ils ſont malheureuſement trop rares.

LETTRE

De M. Colombet, Curé Doyen de S. Denis, près d'Alençon.

D'après le Mémoire de M. le Chevalier Muſtel, la Société Royale d'Agriculture d'Alençon m'avoit chargé d'enſemencer quelques boiſſeaux de pommes de terre qu'on s'obligeoit de me fournir.

La grande ſéchereſſe du mois d'Avril dernier ne me permit pas de donner les labours néceſſaires au champ que je deſtinois à cette expérience; je fis former les rayons avec la charrue, je fis dépoſer dans le fond des raies les pommes que j'avois fait couper par tronçons; mon champ fut fumé comme ſi j'avois voulu y ſemer du bled ou de l'orge; je fis recouvrir avec la herſe; toutes ces différentes opérations ont été peu coûteuſes. M. Dumeſnil, Seigneur de ma Paroiſſe, fit ſemer avec le plantoir à ſix pouces de profondeur ſur un terrein qu'il avoit fait bêcher; les pommes ont également réuſſi ſuivant les deux méthodes.

Dans le mois de Septembre je fis faucher les tiges des pommes, mes chevaux mangérent aſſez bien les feuilles; le 24 Octobre & les jours ſuivans, nous avons fait la récolte. De dix boiſſeaux que nous avions ſemés, nous en avons récolté plus de cent (*a*) ſur environ un ſixième d'arpent, ayant laiſſé près des deux tiers d'un demi-arpent, afin de donner les labours d'entre chaque rayon, ſuivant les principes de M. Duhamel.

Je viens de faire du pain économique; 16 livres de farine de froment, mêlée avec 14 livres de pâte de pommes de terre, m'ont rendu 34 livres de très bon pain; je l'ai diſtribué à un grand nombre de mes Habitans; tous, ſans exception, l'ont trouvé excellent; j'en ai fait faire de la ſoupe, tant pour moi que pour mes domeſtiques & journaliers; ceux-ci la trouvoient auſſi bonne que faite avec du pain mollet: ce ſont les termes dont ils ſe ſont ſervis. Voilà la premiere expérience dont je ſuis très-ſatisfait.

Je ne ſuis pas moins content de la ſeconde. Quatorze livres de farine de froment, mêlée avec vingt-huit livres de pâte (*b*) de pommes, m'ont rendu cinquante livres de pain; je l'ai pareillement diſtribué: mes Habitans, qui ſont dans l'uſage de ne manger que du pain de mouture, (c'eſt du bled mêlé avec de l'orge) l'ont trouvé meilleure que leur pain de mouture. En conſéquence pluſieurs ſe propoſent de cultiver des pommes dès le mois d'Avril prochain; je vais leur ménager la ſemence que je leur donnerai *gratis*. Cet hyver M. de S. Denis & moi nous nous propoſons de faire une diſtribution de pain économique, ſuivant ma ſeconde expérience, aux Pauvres de la Paroiſſe pendant le mois de Décembre & de Janvier.

(a) *Le boiſſeau, meſure d'Alençon, peſe 32 livres.*

(b) *Pour réduire les pommes en pâte, je les ai fait cuire; lorſqu'elles ſont cuites, on les pele & on les broye avec un pilon. Cette opération eſt facile.*

Maladie épizootique.

Une maladie épizootique, qui ravageoit l'Election de Langres, ayant décidé M. Rouillé d'Orfeuil, Intendant de Champagne, à recourir à l'Ecole Royale Vétérinaire de Lyon, le ſieur Laborde, l'un des Eleves, fut envoyé ſur le champ, & le 11^e^ du mois d'Octobre dernier, dans les Paroiſſes de Saint-Gieſmes, Verſeilles, Perrogney, Pierre-Fontaine, Orbigny-au-Val, Voiſine, Bonzy & Vaillant; 354 bêtes à cornes avoient été attaquées; on en comptoit 199 mortes avant ſon arrivée; il en a guéri 142, & 13 ſont mortes entre ſes mains. On doit à ſes efforts la ceſſation de la maladie, dont les progrès auroient pu être très-rapides.

Ces faits ſont atteſtés par un certificat de M. de Serrey, Bailli d'Epée, Subdélégué de l'Intendance au département de Langres, en date du 18 Novembre, & par ceux de M. Harot, Prêtre Deſſervant de Saint-Gieſmes; de M. Jourdeuil, Curé de Perrogney; de M. Fargeot, Curé d'Orbigny; de M. Annequin, Curé de Voiſine; de M. Janniot, Curé de Bonzy, & par les atteſtations de tous les Syndics & principaux Habitans.

Nota. Depuis quelque temps une maladie contagieuſe a attaqué les beſtiaux dans les environs de Bruxelles, & l'on mande de Varſovie que cette maladie regne à Kaméniec parmi les chevaux & les bêtes à cornes.

ANNONCES DE LIVRES.

Traité Hiſtorique des Plantes qui croiſſent dans la Lorraine & les Trois Evêchés : contenant leur deſcription, leur figure, leurs noms, l'endroit où elles croiſſent, leur culture, leur analyſe & leurs propriétés tant pour la Médecine que pour les Arts & Métiers, en onze volumes in-12, ornés de deux cents planches en taille-douce. Par M. Buc'hoz. A Paris, chez Fétil, rue des Cordeliers, près celle de Condé, au Parnaſſe Italien (*a*).

La Botanique eſt une ſcience qui nous apprend à connoître les Plantes, en les diviſant par claſſes & par familles. Parmi les Botaniſtes, les uns ſe ſont contentés de nous les indiquer ſuivant la méthode qu'ils ſe ſont tracée; d'autres nous en ont donné des deſcriptions; d'autres enfin ont traité de leurs propriétés & de leur culture. On a réuni dans cet Ouvrage ces trois avantages : on y donne d'abord la deſcription de la Plante, on rapporte tous ſes différens noms, on l'analyſe chymiquement, on indique l'endroit de la Lorraine & des trois Evêchés où elle croît communément : on explique la maniere de la cultiver; on fait en outre voir ſes propriétés, non ſeulement pour la Médecine Galénique, mais encore pour les Arts & Métiers : on y joint, quand il eſt néceſſaire, la figure de la Plante en taille-douce, par le moyen de laquelle on peut facilement la diſtinguer ſans le ſecours d'aucun maître.

Avant que d'entrer dans le détail particulier de chaque Plante, on a fait précéder ſix diſcours préliminaires. Dans le premier on parle des prérogatives des Plantes en général; on y démontre les avantages qu'elles procurent à la ſociété : on paſſe de là aux Plantes du Pays, on examine ſi on peut avec raiſon les ſubſtituer aux Plantes exotiques, & aux compoſitions chymiques, & ſi elles ne leur ſont pas même préférables. Dans le 2^e^ on traite de l'anatomie des Plantes, des racines, des tiges, des feuilles, des fleurs, des fruits & des ſemences. Le 3^e^ roule ſur la végétation. Elle ſe réduit aux queſtions ſuivantes : Qu'eſt ce que la ſeve? La ſeve circule t elle dans les Végétaux? Comment s'opere le méchaniſme de cette circulation? La génération des Plantes devient le ſujet du quatrième. Pour en développer tout le merveilleux, on a eu recours aux parties organiques, imaginées par MM. de Buffon & Needham; ce qui a donné lieu d'en conclure que la génération des Plantes ſe fait de même que celle de l'homme, par le mêlange de la liqueur ſéminale des deux ſexes. Le 5^e^ diſcours eſt deſtiné à l'hiſtoire de la

(a) *On trouve chez le même Libraire un aſſortiment de Livres en tout genre, les Pieces de Théâtre ſeparées, beaucoup de Livres Italiens, & toutes les nouveautés. Il donne auſſi des Livres & Journeaux en lecture, à la piece & au mois.*

Botanique. Tournefort & Linnæus, ces deux grands Botaniſtes, ſont ceux qui ont le plus contribué à ſes progrès ; auſſi a-t-on rapporté dans ce diſcours l'Analyſe exacte de leur ſyſtême. Dans le 6^e^ enfin & le dernier, on fait l'expoſition du ſyſtême adopté pour tout le cours de l'Ouvrage : on s'eſt déterminé pour celui qui range les Plantes ſuivant leur vertu médicinale : il a paru à l'Auteur le plus propre à remplir les vues qu'il s'étoit propoſées dans ce Traité.

Ce Traité hiſtorique des Plantes de la Lorraine avoit été commencé par les ordres & ſous les auſpices de Staniſlas I, Roi de Pologne, qui vouloit bien l'honorer de ſa protection. La mort qui nous a enlevé un Prince auſſi bienfaiſant, a dû mettre néceſſairement des bornes au plan d'un Ouvrage, qui, par ſon étendue, & par les dépenſes qu'il entraînoit, ne pouvoit s'exécuter que par la munificence d'un Prince. L'Auteur cependant, ſans ſe rebuter, pour ſatisfaire au Public, & ſans craindre la dépenſe, a fait tout ce qui a dépendu de lui pour mettre fin à cet Ouvrage, ſi ce n'eſt pas avec toute l'étendue qu'il s'étoit propoſée, du moins n'y a-t-il omis aucune des Plantes qui en devoient faire partie, & il a l'avantage par-là de pouvoir témoigner ſon exactitude envers le Public. Il fournit à ſes Souſcripteurs en onze volumes, dont il avoit ſimplement reçu le prix de la ſouſcription, ce qui devoit entrer en vingt, & par conſéquent ces derniers ſe trouvent poſſeſſeurs de l'Ouvrage en ſa totalité, ſans être obligés d'y rien ajouter pour le prix. Ces 11 volumes ſe trouvent ornés de 200 planches, dont la plupart ont été gravées aux frais de differens Souverains, Princes & Amateurs : elles ont été exécutées par les meilleurs Graveurs, & ſur les deſſeins d'après nature des Plantes. L'Auteur s'étoit propoſé d'en donner quatre cens, autant qu'il ſe trouveroit aſſez d'Amateurs qui vouluſſent contribuer aux frais de ces mêmes planches, ainſi qu'il a paru par les premiers Proſpectus de l'Ouvrage : mais comme actuellement l'Ouvrage eſt réduit à onze volumes, il a pareillement réduit les planches à deux cents, dont il en a fait graver près de trente à ſes frais, ſans cependant y être obligé, pour éviter par-là juſqu'au moindre reproche, quoique mal fondé, que quelques perſonnes mal intentionnées pourroient peut-être lui faire. Le prix de la ſouſcription étoit d'ailleurs ſi modique, que ſi on avoit été obligé de faire graver toutes les planches à ſes frais, jamais ce prix n'auroit ſuffi, même pour la moitié de la dépenſe. Ainſi à tous égards l'Auteur croit avoir rempli plus que ſuffiſamment ſes engagemens envers les Souſcripteurs, en leur fourniſſant les onze volumes & deux cents planches pour le prix de 30 liv. qu'ils ont payés : ils doivent être même convaincus qu'ils ne payent que l'Ouvrage ſans rien donner des planches, qu'on leur a néanmoins encore fournies, imprimées en grand papier, afin qu'ils puſſent en faire un volume ſéparé grand in 4°.

CONDITIONS.

Fétil, Libraire, rue des Cordeliers, qui vient de faire l'acquiſition du fonds de cet Ouvrage, pour ne pas priver le Public de l'avantage de ſe le procurer, veut encore bien continuer de le donner au prix de 30 l. en feuilles, 31 liv. 10 ſols broché, & 38 l. 15 ſols relié, vu le nombre de planches in-quarto qu'il faut plier & réduire en in-12, juſqu'au mois de Juillet prochain ; paſſé lequel temps, il n'en ſera livré aucun exemplaire à moins de 40 liv. Il s'attachera ſurtout à fournir de belles épreuves de planches à ceux qui voudront bien s'adreſſer à lui pour avoir ce Traité ſi intéreſſant des Plantes.

On trouve encore chez le même Libraire tous les Ouvrages du même Auteur, ainſi que le Catalogue raiſonné de toutes les Plantes de la Lorraine, rangées ſuivant le ſyſtême de Tournefort, intitulé *Tournefortius Lotharingiæ*. C'eſt la ſuite de l'Ouvrage précédent, dont il doit même faire partie. On peut dire que de toutes les Provinces du Royaume, la Lorraine eſt la plus intéreſſante en Plantes. On y trouve celles des Alpes, des Pyrenées, des Plaines, des Marais, & même les Maritimes, à cauſe des Fontaines ſalées qui ſe trouvent en abondance en cette Province. Ainſi en ſe procurant l'Hiſtoire des Plantes de ce Pays, on a preſque l'Hiſtoire entiere de celles de toute l'Europe : on auroit par conſéquent pu valablement intituler cet Ouvrage, au lieu d'Hiſ-

toire des Plantes de la Lorraine, de Traité hiſtorique & général des Plantes uſuelles.

Eſſai ſur les combinaiſons de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Pour ſervir d'*Inſtruction* ſur cette Loterie, & d'*Eclairciſſement* ſur les divers avantages que l'on en peut tirer.

Aſpice! diverſos anceps rotat alea caſus :
Nunc tibi, nunc aliis officioſa favet.

Par M. Ac. ***, volume in-8°. Prix 3 livres broché. A Paris, chez Deſnos, Libraire & Ingénieur Géographe du Roi de Danemarck, rue S. Jacques, au Globe & à la Sphere, 1769, avec Approbation & Privilége du Roi.

On a diviſé cet Ouvrage en *Cinq Combinaiſons générales* ou *grands Tableaux*, qui ont chacun leur objet particulier. On verra d'un coup d'œil les chances déja ſorties par *Extrait*, par *Ambe* & par *Terne*, celles qui attendent leur tour, & que le ſort ſemble plus ou moins favoriſer, & les diverſes manieres de les combiner les unes avec les autres. Le nombre des ſorties de chaque Numéro forme enſuite un *ſixième Tableau*, qui n'a pas moins ſon utilité. A la tête de ces combinaiſons on a placé un Diſcours qui en donne une explication claire & préciſe. On oſe ſe flatter qu'on les trouvera tout à-la fois inſtructives, curieuſes & utiles, & qu'elles ont le mérite de la nouveauté. Par l'examen réfléchi que l'Actionnaire en fera, il ſera perſuadé qu'il faut joindre à la combinaiſon la plus ſçavante, la perſévérance dans le choix des nombres (*a*).

Enfin, l'Ouvrage qu'on préſente au Public eſt d'autant plus intéreſſant, qu'il peut ſervir pendant neuf années entieres. Le Lecteur, ſans ſe donner la moindre peine, étendra de lui même les obſervations qu'on lui préſente; il n'aura ſimplement qu'à remplir les blancs qu'on a laiſſés pour recevoir les nouveaux Tirages. On peut compter ſur la fidélité des calculs, ils ont toute la juſteſſe poſſible, & l'on s'eſt attaché avec le plus grand ſcrupule à l'exécution typographique. Le papier, les caracteres & le format ſeront ſemblables au Proſpectus.

Ce que l'on vient de dire de la nature de travail, doit prouver ſuffiſamment que l'avantage qu'il préſente pour le Public, loin de nuire en aucune ſorte à la *Loterie de l'Ecole Royale Militaire*, ne peut même que lui être favorable, la fréquence des miſes intéreſſe à la fois les deux parties. On n'a point imaginé un ſiſtême particulier fondé ſur de vaines ſpéculations, *& cherché à faire tomber ces miſes ſur certains Numéros à l'excluſion des autres.* On ne s'eſt attaché encore une fois, qu'à la rendre ſenſible à tout le monde, qu'à conduire comme par un fil, l'Actionnaire dans un labyrinthe où l'on court ſouvent riſque de s'égarer. Combien de gens n'oſent encore eſſayer de cétte Loterie, faute de la connoître à fond!...

AVIS.

Le ſieur Deſnos annonce auſſi qu'il diſtribue gratuitement le Catalogue des nouveaux Ouvrages en Géographie, Aſtronomie, Globe, Sphère & Atlas, qu'il vient de faire paroître; comme auſſi celui des Livres d'aſſortiment, qui ſe trouvent chez lui. L'ordre de ce Catalogue donnera une idée de la Bibliographie Pariſienne, ou Dictionnaire général des Livres Nationaux & Etrangers qui ſe trouvent à Paris, avec leurs prix, le format, l'édition, le nom de l'Auteur & celui du Libraire qui les vend, en 10 volumes in-8°. propoſés par Souſcription, juſqu'à la fin d'Octobre, pour la ſomme de 27 livres, paſſé ce temps, 45 l. Cet utile Ouvrage intéreſſe généralem^t les Gens de Lettres, les Amateurs, les Hommes de tous les états, & particulierement ceux qui ont ou qui veulent ſe former une Bibliotheque.

On trouve chez le même un Aſſortiment de nouveaux Ecrans Géographiques & autres jolies Gravures. Un nouvel Aſſortiment de nouveaux Almanachs hiſtoriques & géographiques, en forme de petit Atlas de poche, d'une utilité générale pour tous les Etats, dédiés au Roi de Danemarck, pour l'annee 1770, adaptés au Colombat, à l'Extrait de l'Almanach Royal & à l'Etrenne Mignone. Les prix en ſeront de 5, 7, 8 &

(a) *D'après le Tirage du mois de Septembre* 1769, *on laiſſe à juger du ſuccès de ces Combinaiſons.* (*Voyez page* 18 *du Livre*).

12 liv. ſuivant le nombre de Cartes qu'il y aura, &c.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différents prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 29, Novembre, juſqu'au Samedi 2 Décembre 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 53 muids 2 ſeptiers de froment, 7 ſeptiers de méteil, 8 muids 3 ſeptiers de ſeigle, & 218 muids 10 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre Marché 50 muids 4 ſeptiers de froment, 1 muid 9 ſeptiers de ſeigle & 639 muids 6 ſeptiers de farines; ce qui a fait 103 muids 6 ſeptiers de froment, 7 ſeptiers de méteil, 10 muids deſeigle, & 858 muids 4 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 82 muids 6 ſeptiers de froment; il reſtoit du Marché précédent 163 muids 11 ſeptiers; ce qui a fait 246 muids 5 ſeptiers.

Le Samedi 2 Décembre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris 1218 muids 10 ſeptiers, tant froment que méteil, ſeigle & farines; il y en a eu de vendu 395 muids 10 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 822 muids 11 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle, de 18 à 25 ℔ 5 ß; le méteil, de 17 ℔ 5 ß à 18 ℔; le ſeigle, de 14 à 16 ℔; le froment a été vendu à la Greve, de 22 ℔ 10 ß à 26 ℔ 10 ß *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 10 ß à 2 ℔ 8 ß 3 d. *le boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 5 ß à 2 ℔ 8 ß 3 d. auſſi *le boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 d. à 3 ß la *liv.*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 d. à 2 ß 6 d.; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 d.; pain bis clair, de 2 ß 3 d. à 2 ß 6 d.; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 d.

COMMERCE.

COURS DES CHANGES

▲

PARIS. 9 Décembre 1769.			
Amſterdam,	54	5	8
Lond. . .	32	1	16
Hambourg, . .	182		¾
Madrid, .	15	2	6
Cadix, . .	15		
Livourne, .	95		¾
Lyon, ⅛ à, ¼ b. . .			

MARSEILLE. le 29 Novembre.			
Londres, .	31		½
Amſt. . .	53	7	8 ¾
Cadix, . .	15	6	
Madrid, . .	15	7	
Livourne, .	97		¾
Naples . .	85		
Gênes, . .	96		.
Paris, 1 ½ p. ⅝ b.			
Lyon. Saints 1 ½ p. ⅝ b.			
Montpellier, au p 60 j			
Piaſtres, . .	49	15	

MADRID le 27 Novembre.			
Paris, . .	15	12	
Amſterd. .	97		¼
Londres, .	41	3	8e ½
Cadix,	¾ p.	⅝	¼ p.

CADIX. le 21 Novembre.			
Paris, . .	77		½
Amſt. . .	96		¾
Lond. . .	41		⅛
Madrid,	au pair à v.		

DE LONDRES, *le 29 Novembre 1769.*

ON nous mande de Charles-Town, dans la Caroline Méridionale, qu'un Vaiſſeau François du Port-au-Prince pour Bordeaux, chargé d'indigo; de coton & de ſucre, a été obligé de relâcher dans ce Port, ayant été démâté de tous ſes mâts dans un grand coup de vent qu'il eſſuyé à quelques lieues de la barre de ce Port.

Pluſieurs perſonnes obſervent que tous les motifs que l'on a allégués pour prouver la néceſſité de la Commiſſion des Surintendans, viennent de ceſſer abſolument par le Traité de Paix conclu avec Hyder Aly, excepté celui du Réglement des revenus de Bengale; mais on ſçait que ce Réglement auroit pu être mieux fait par des Commiſſaires choiſis parmi les Employés de la Compagnie dans l'Inde; ce qui prouve que cette nomination a été calculée plutôt à l'effet de ſervir de vues particulieres que pour exécuter des meſures néceſſaires aux vrais intérêts de la Compagnie.

Ce que l'on vient de dire eſt une preuve claire & évidente des mauvais effets du pouvoir deſpotique du Nabob Anglois (Clive); c'eſt ce qui devroit exciter tous les Actionnaires, qui n'ont d'autres vues que l'augmentation de valeur réelle de leurs actions, à mettre fin aux influences de ce Nabob & à l'adminiſtration de ſes Partiſans.

DE BORDEAUX, *le 28 Novembre 1769.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal, premiere ſorte, 51 à 53 ℔, ſeconde ſorte, 47 à 50, troiſiéme ſorte, 44 à 46, quatrieme ſorte, 41 à 42, petits ſucres, 39 à 40, communs, 35 à 38, tête, 30 à 33. Sucre brut le quintal, de Léogane, 27 à 33, du Cap, 26 à 32, de S. Louis, 25 à 30, de la Martinique, 23 à 27. Café Martinique, la livre, nouveau fin, 20 ß 6 d., d°. marchand, 19 ß 9 d. à 20 ß, d°. vieux, 19 ß à 19 ß 6 d. Café S. Dom. la livre nouveau fin, 19 ß 3 d. à 19 ß 6 d., d°. marchand, 18 ß 6 à 19 ß, d° vieux, 18 ß à 18 ß 6 d. Indigo bleu & violet, la livre, 9 ℔ 10 ß à 10 ℔, mêlé, 7 ℔ 10 ß à 8 ℔ 10 ß, cuivré fin, 6 ℔ 12 ß, d°. marchand, 6 ℔ 7 à 8 ß, dito ordinaire, 6 ℔ 2 à 5 ß. Coton S. Domingue le quintal, 110 à 115 ℔, dito de la Martinique, 95 à 100 ℔; cacao de Caraque, 38 à 40 ß, dito de la Martinique, 12 ß 6 d. à 13 ß, ſyrop de raffinerie le quintal, 15 ℔. Eaux-de-vie, 130 ℔ les 32 veltes.

PRÉCIS

Des nouveautés du ſieur Latré, Graveur ordinaire de Monſeigneur le Dauphin, rue S. Jacques, près de la Fontaine S. Severin, à la Ville de Bordeaux, à Paris.

L'*Iconologie*, premiere ſuite; *les Arts*, deſſinée par M. *Gravelot*, avec l'explication des Allégories, dédiée à M. le Marquis de Marigni, année 1765,

Broché en papier, 5 liv.
Relié en maroquin, 7 liv. 4 ſ.

Les *Sciences*, deuxième ſuite; année 1766, *même prix.*

Les *Vertus*, troiſième ſuite; année 1767, *même prix.*

Les *Etres Métaphyſiques*, quatrième ſuite, année 1768, *même prix.*

Le *Parnaſſe*, cinquième ſuite; année 1769, *même prix.*

Les *Elémens*, les *Quatre Parties du Monde*, les *Quatre Saiſons*, année 1770, *même prix*,

Nous n'avons rien à dire de cet Ouvrage; l'acueil qu'il a reçu du Public nous a engagé à le continuer, & nous irons toujours de mieux en mieux, l'ayant entrepris par goût.

Six *Ecrans*, choiſis ſur l'Hiſtoire de France; d'un côté eſt le ſujet d'une belle compoſition & bien gravé; de l'autre, eſt l'abrégé de l'Hiſtoire. Ces Ecrans ſont annoncés ſous le titre des Héroïnes Françoiſes; ſçavoir, *Blanche de Caſtille*, mere de S. Louis; la *Pucelle d'Orléans*; la *Judith Françoiſe*; le *Siége de Calais*, le *Siége de Beauvais*: *Bayart*, ou la *Généroſité* & la *Reconnoiſſance*. Ces Ecrans ſont bien propres à inſpirer le goût pour la vertu, & le deſir de s'inſtruire: on en trouvera de montés en bois ordinaire & très-bien colorés en plein; à 2 liv. 10 ſ. piece; les ſix, 15 liv.

En bois de Paliſſandre, à 2 liv. 14 ſ. piece ; les ſix, 16 liv. 4 ſ.

En bois de Roſes, à 3 l. les ſix, 18

Seulement la bordure colorée, bois ordinaire, 2 liv. piece ; les ſix, 12 liv.

Six *Ecrans* des plus jolies Fables de M. l'Abbé *Aubert*, deſſinés avec beaucoup d'intelligence, & proprement exécutés, avec la Fable ſur les revers colorés en plein, en bois ordinaire ; les ſix, 12 liv..

Seulement les bordures colorées, 1 l. 10 ſols piece.

Douze *Ecrans* géographiquues & élémentaires, concernant la Mappemonde, les quatre parties du Monde & les Etats d'Europe, 1 liv. 4 ſ. piece.

Six *Ecrans*, leſquels ſous les agrémens d'une ingénieuſe fixion, repréſentent ſur des cartes géographiques, qu'on peut appeller *Morales*, les vertus & les vices des principaux états de la vie. Ils ſont très propres à inſpirer l'amour de la vertu & l'horreur du vice : montés, 1 liv. 4 ſ. piece.

Un nouveau Théâtre de Guerre entre les Ruſſes, les Turcs & les Polonois, en neuf moyennes feuilles, très-détaillées, par M. *Bonne*, Maître de Mathématiques. Cet ouvrage contient des détails géographiques trés-précieux, dont M. Bonne doit rendre compte dans un Mémoire particulier :

En feuille, 4 liv.
Collé ſur toile, 7
Avec étui, 8

Plan général de la Ville de Reims, préſenté au Roi & à la Cour, le 2 Juillet dernier, par MM. les Deputés de la Ville : ce plan, qui eſt très-bien gravé, eſt orné des plus beaux édifices tant anciens que modernes, ſur les deſſeins de M. *le Gendre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Inſpecteur Général des Ponts & Chauſſées. On trouve autour de ce plan la Statue & les beaux Bâtimens de la nouvelle Place Royale de cette Ville, avec un très-beau cartouche allégorique, par M. Cochin, quatre feuilles d'Aigle, 6 liv.

On trouve chez le même pluſieurs plans de Villes en grand, très-bien gravés, tels que Bordeaux, Nantes, Dijon, & des plans de Paris de pluſieurs grandeurs, ſur gorge, rouleaux & pour la poche. On trouvera chez ledit Sieur, des petits volumes géographiques bien agréables & utiles. Un joli plan de Paris lavé, propre à orner les Cabinets ; avec un environ de Paris, l'un & l'autre ſous verre ; & tout ce qu'on peut deſirer en Géographie.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 9 Décembre 1769.*

	ff	ß	
Or de Portug. à . .	718		marc.
Du Mexique à . . .	712		marc.
Du Perou à . . .	704		marc.
Les guinées à . . .	716		marc.
Ducats à	98		marc.
Or fin à 23 k. 31 32 à	99		once.
Or à 20 karats à . .	83		once.
L'argent à 11 d. 20 g. à	54		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	52	5	marc.
Piaſtres, à	49	5	marc.

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1769.	*Jeudi 7.*	*Vendredi 8.*	*Samedi 9.*
Ac. des Indes. .	1055	. . . . .	1057 ½ . . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Prom. à 5 p ⅝. .	30 ½	. . . . .	30 . . . . .
Prom. à 4 p ⅝. .	54 ½	. . . . .	54 54 ½ . . .
Ac. des Fermes.	810	. . . . .	810 . . . .
2 ſ. p. l. du Dix.	13	. . . . .	13 . . . . .
3e. Loterie. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Annuités. . .	. . . . .	. . . . .	275 . . . .
Coup. d'An. .	53	. . . . .	55 . . . . .
Emp. de 50 mil.	46	. . . . .	. . . . .
Emp. de 50 mil..	55 ½	FESTE.	56 . . . . .
Col. 1759. . .	56	. . . . .	56 . . . . .
Canada. . .	57	. . . . .	57 60 10 m 67 .
4e. L. Epoques.	. . . . .	. . . . .	19 20. . . .
Nouette. . .	48 ½	. . . . .	. . . . .
tirage de la C.	. . . . .	. . . . .	4e 345. . . .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2e Lot. Comp.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Bretagne.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Languedoc.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 4 p. ⅝	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 3 p. ⅝ ſ. l. cuirs	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 99.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Octobre 1769 pour Soiſſons, & Novembre 1769 dans les Généralités de Lille, Riom & Rouen.

SOISSONS.			LILLE.			RIOM.			ROUEN.		
Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix.	
	l.	s. d		l.	s. d.		l.	s. d.	Andely.	22	9
Château-T.	20	8	Aire.	18		Aurillac	29*	6 7	Arques.		
Chauny.	25	12 6	Arras.	19	13 3				Caudebec.	22	19 3
Clermont.	5	7 6	Bailleul.	22	19	Brioude.	21	12 6	Dieppe.	21	14 8
Coucy.	4	7 6	Bapaume.	8	18				Eu.	21	4
Creſpy.	7*		Bergues.	19	4 9	Clermont	21		Evreux.	24	3
Fer-en-Tard.	11	12	Bethune.	20	11 5				Giſors.	24	10 8
Guiſe	2	19 9	Caſſel.	19	4				Le Havre.	24	7 6
Ham.	22	4	Douay.	20	11 2	Iſſoire.	22	14 3	Lions.	26	8
Hirſon.	3	6 8	Dunkerque.	21					Magny.	26	10
Lafere.	17*	14	Gravelines.	19	11	Mauriac.	28	8	Neufchatel.	21*	2 7
Laon.	20		Heſdin.	17	12				Pont-de l'Arche.	24	16
Marle.	20	10	LILLE.	20	18 2	RIOM.	19*	13	Pont-Audemer.	28*	7 2
Noyon.	23	16 8	S. Omer.						Pont-l'Ev.	24	8 6
Ribemont.	26		S. Pol.	15*					ROUEN.	26	18 3
SOISSONS.	24		S. Venant.	23*	10	St. Flour.	25				
Vervins.	22	16									

PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.		
From. le ſep.	22	19 8	From. le ſep.	19	15 2	From. le ſep.	23	16 4	From. le ſep.	24	19 1
Pain la liv.		2 7	Pain la liv.		2 9	Pain la liv.		2 10	Pain la liv.		3
Avoine le ſ.	5	10 11	Avoine le ſ.	7	2 4	Avoine le ſ.	6	11 10	Avoine le ſ.	7	19 5
Foin le q.	1	13 5	Foin le q.	2	1 10	Foin le q.	2	4 3	Foin le q.	2	1 1
Paille le q.	1	2	Paille le q.	1	5 1	Paille le q.	1	4 1	Paille le q.	1	6 1

DE BORDEAUX, *le 30 Novembre 1769.*

Suite des Navires en coutume pour les Iſles.

Numeros 5, le *Jean François*, Armateurs MM. *Duret & Fenvick*, Courtier le ſieur *Delmeſtre*; 6, la Frégate du Roi l'*Amphitrite*, Armateurs MM. *David Gradis & fils*, Courtier le ſieur *Chevret*; 7, le *Saintongeois*, Armateurs MM. *Raymond & Sogeran*, Courtier le ſieur *Delmeſtre*; 8, la *Marquiſe de Segur*, Armateurs MM. *Berthmann & Deſclaux*; 9, la *Comteſſe de Blot*, Armateur M. *Faures*; 10, la *Ville de Bergerac*, Armateur M. *Bannes*, Courtier pour ces trois Navires le ſieur

Chevret ; 11 , le *Vicomte de Choiſeul* de Nantes , Armateur M. *Corbun* , Courtier le ſieur *Jude* , 12 , l'*Heureux Joſeph*, Armateur M *Teyrac aîné*, Courtier le ſieur *Delmeſtre* ; 13 , le *Langonais* ; Armateur M. *G. Vidal* ; 14 , le *Grand Don de Dieu* , Armateur M. *Arnaud* , Courtier pour ces deux Navires le ſieur *Jude* ; 15 , l'*Amitié* , Armateur M. *Cabeſſe* , Courtier le ſieur *Delmeſtre* ; 16 , l'*Aimble Jeanne Victoire* , Armateurs MM. *Lambert* & Compagnie ; 17 , le *Vaillant* , Armateur M. *Jacob Gradis* ; 18 , la *Pomone* , Armateur M. *Carrié* aîné, Courtier pour ces trois Na-Navires le ſieur *Chevret* ; 19 , les *Trois Amis* , Armateurs MM. *Deſieux* freres , Courtier le ſieur *Jude* ; 20 , le *Souverain* , Armateurs MM. *Geneſtet* & *Joyeux* , Courtier le ſieur *Segonzac* ; 21 , l'*Aimable Veuve* , Armateur M. *V. Dufons* , Courtier le ſieur *Chevret* ; 22 . le *Vauclin* , Armateur M. *V. Decaſſe* , Courtier le ſieur *Segonzac* ; 23 , le *Vigilant* . Armateur M. *D. Cabarrus* jeune , Courtier le ſieur *Delmeſtre* ; 24, la *Françoiſe* , Armateur M. *François Seignoret* , Courtier le ſieur *Chevret* ; 25 , l'*Auguſte* , Armateur M. *Laſſon* aîné , Courtier le ſieur *Segonzac* ; 26 , la *Genevieve* , Armateur M. *Corbon* , Courtier le ſieur *Jude* ; 27 , la *Pirrha* , Armateur M. *Laſſon de Ladebat* , Courtier le ſieur *Segonzac* ; 28 ; les *Deux Freres* , Armateurs MM. *Caſtaignet* freres , Courtier le ſieur *Chevret* ; le *Grand Maréchal Duc de Richelieu*, Armateur M. *François Mathieu* aîné , Courtier le ſieur *Segonzac*.

Départ de Navires pour les Iſles de France & de Bourbon.

Depuis qu'il eſt permis aux Particuliers de faire le commerce de l'Inde , MM. *Manen* & Compagnie ont fait pour les Iſles de France & de Bourbon les trois expéditions ſuivantes ; ſçavoir ; des Vaiſſeaux le *Thélémaque*, le *Duc de Praſlin* & le *Comte de Saint Florentin* , partis le premier & le ſecond de la rade de Bordeaux , l'un le 4 Octobre 1769 , l'autre le 9 Novembre ſuivant , & le troiſième du Port de l'Orient le 6 Octobre.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 20 au 27 Novembre 1769, il eſt entré dans ce Port 42 Bâtimens François & 16 Etrangers ; des premiers , deux venoient des Colonies, ſçavoir , la Tartane la *Cypris*, Capitaine *Jean François Coſtellan* de Marſeille, parti de la Cayenne charge de ſucre , café , cacao & coton ; & le Vaiſſeau le *Saint Martin* , Capitaine *François Germain* du Havre parti du Cap chargé de ſucre , cafe , indigo & bois de Campêche ; les autres venoient de Terre Neuve, de la Nouvelle Yorck , de Stockholm , de Breſt , de Cadix, de Larrache , de Sainte Croix en Barbarie , de Meſſine , de Mataron , de Palerme , de Layaſſe, de Naples , de Salerne , de Livourne , d'Araiſe, de Malaga , de Palamos , de Blanne en Catalogne , de Barcelonne , d'Alicante, de San Remo, de Luan , d'Antibes , de la Cale , de Frejus, de Cannes , de S. Feliou, de Narbonne , de Cette, d'Arles , d'Agde , de Toulon & de Menton, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie , mercerie du Levant & autres ; mais parmi ces differens Bâtimens le *Saint Joſeph* , Capitaine *Etienne Rapallo* Gênois ; le *Saint Antoine de Padoue* , Capitaine *Dominique Buron* Savoyard , venant tous deux de Livourne, la *Vierge de Miſéricorde* , Capitaine *Louis Coulet* de la Ciotat , venant de la Cale , apportoit avec les deux autres 1470 charges de bled.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port du 6 au 19 Novembre 130 Bâtimens François & 38 Etrangers; des derniers , trois alloient aux Colonies ; ſçavoir la *Marie Magdeleine* , Capitaine *Antoine le Bas* de la Ciotat , parti pour le Cap ; la *Providence* , Capitaine *Thomas Honoré Doudon* , parti pour les Cayes Saint Louis ; l'*Heureuſe Marie* , Capitaine *André Orange* de Marſeille, parti pour la Guadeloupe ; les autres alloient à la Ciotat, à Martigues , à Toulon , à Menton , à Frejus , à Hieres , à Arles , à Agde , à Cannes , à Saint Tropès , à Narbonne , à Cette , à Aiguesmortes, à la Cale , a Monaco , à la Seyne , à Bormes , à Bandol , à Luan, à Nice , à Antibes, à Oneille , à Caſſis , à Gênes , à Cagliari , en Italie , à Araiſe , a Civita Vechia , à Livourne , à Naples , à Palerme , à Meſſine , a Georgenti , à Cenari , en Eſpagne, à Barcelonne , à Alicante, à Valence , à Carthagêne, à Malthe , à Cenari, en Morée , au Levant , à Smyrne, à Salonique, à la Canée , a Alger, , au Havre , à S. Valeri & à Dunkerque , chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie , mercerie, quincaillerie, du Levant & autres.

A Paris , du Bureau de la Gazette du Commerce , rue Traverſiere, 1769.

A PARIS , chez KNAPEN & DELAGUETTE , Imprimeur-Libraires , Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE *D'AGRICULTURE,*
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 23 Décembre.

AGRICULTURE.

EXTRAIT

DES PAPIERS ANGLOIS, *du 7 Décembre* 1769.

MERCREDI, 29 du mois dernier, M. English préſenta *à la Société, pour l'encouragement des Arts & des Manufactures*, un très-beau pied de la vraie rhubarbe orientale, qu'il a cultivée à Hampſtead, & dont une partie étoit préparée en poudre; il a remis en même temps une quantité de graine, & un beau deſſein de la plante, fait par M. Dod. La graine de cette plante a été envoyée originairement en Angleterre il y a ſept ans par le Docteur Money, pendant qu'il étoit Médecin de l'Impératrice de Ruſſie. L'Académie Royale de Peterſbourg avoit fait venir cette graine de la partie de la Tartarie où elle croît naturellement, & ſans culture. Cette eſpece n'étoit pas connue auparavant dans les parties occidentales d'Europe: on s'étoit donné juſqu'ici bien des peines inutiles pour ſe la procurer; il ſe trouvoit toujours que c'étoit quelqu'autre plante approchante, mais jamais la vraie rhubarbe.

Il eſt aiſé de diſtinguer la plante de M. English d'avec les autres, par ſes feuilles, qui reſſemblent à celles du palmier, & par la hauteur de ſa tige qui, lorſque la plante eſt en grande vigueur, monte juſqu'à dix ou douze pieds, & porte une grande quantité de fleurs blanches dans preſque toute ſa hauteur. La grandeur & l'admirable diſpoſition des fleurs rendent cette plante très-agréable pour les jardins, & elle peut porter des fleurs dans un terrein à découvert, malgré les froids les plus piquants de notre climat.

Le pied & la poudre que M. English a préſentés ont été examinés par la Société Royale qui les a approuvés. Comme ce Particulier a une grande quantité de graine de cette plante, il s'eſt adreſſé à la Société des Arts & des Manufactures, &c. afin de rendre, par ſon moyen, utiles au Public les peines qu'il s'eſt données pour la culture de cet important végétal. La lettre de M. English, & l'échantillon de ſa rhubarbe, ont été préſentés à un Comité de la Société, qui s'eſt aſſemblée à cet effet Samedi 2 Décembre au ſoir.

Il y a tout lieu de croire que cette véritable eſpece de rhubarbe peut être cultivée en Angleterre, & y être portée à ſa perfection pour l'uſage de la Médecine, quoique les expériences qui ont été faites ſur les fauſſes eſpeces, & qu'on nous avoit préſentées pour de vraies, aient établi une opinion contraire. En effet les racines de ces fauſſes eſpeces ſe ſont toujours trouvées pleines de ſuc & deſſéchoient preſque toujours ſur pied, ce qui étoit imputé à notre ſol ou à notre climat qu'on diſoit n'être point propre pour ces plantes, quoiqu'on dût plutôt l'attribuer à leur mauvaiſe qualité. Les racines que cette nouvelle eſpece a produites ſont d'une ſubſtance ſolide, d'une conſiſtance ligneuſe, & ſi elles étoient bien

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

nettoyées, elles auroient tout l'extérieur & la texture de la rhubarbe orientale.

Prix du grain à Londres, le 9 Décembre 1769.

	shillings.
Le quarter de 544 liv. poids de Troye.	
De Froment	28 à 34
De Drêche	20 à 25
De Seigle	25 à 26
D'Orge	17 à 19 6
D'Avoine	12 à 15 6

Le quarter du meilleur froment étant à 34 shillings, c'eſt ſur le pied de 21 ℔ 17 ß 1 ₰ de France le ſeptier de Paris.

OBSERVATIONS

De M. de la Rocque.

J'ai lu avec ſatisfaction la lettre que vous a adreſſée M. le Doſſeur, & que vous avez inſérée dans votre Gazette, N°. 97. Le moyen qu'il donne pour avoir de belles bêtes à cornes eſt admirable; mais je ne comprends pas comme il fait pour empêcher les taureaux de ſauter les geniſſes, que lorſqu'il le deſire. Les retient-il à l'étable, ce qui feroit tort à leur accroiſſement; car les jeunes bêtes, de quelque nature qu'elles ſoient, profitent mieux au pâturage que ſi elles étoient détenues? ou met il les geniſſes dans un pâturage & les taureaux dans un autre? Il faudroit pour ces derniers de forts retranchements pour les y tenir: ces ſortes d'animaux ne ſont pas faciles à garder lorſqu'ils ne ſont point coupés. J'en ai eu qui ont franchi de fortes haies vives, des foſſés & des rivieres, pour aller à des vaches qui étoient en amour; ils alloient quelquefois à une lieue de la maiſon: l'on eſt quelquefois des 8 jours ſans les revoir. Outre ces pâturages bien renfermés il s'y trouve un inconvénient; c'eſt qu'ils ſe battent, s'eſtropient & s'écornent quelquefois, malgré tous les ſoins qu'on y apporte. M. le Doſſeur me feroit plaiſir, ainſi qu'à beaucoup d'autres Cultivateurs, s'il vouloit nous dire, par la voie de vos Feuilles, comme il s'y prend pour rendre les taureaux ſi dociles, & auſſi pour faire paſſer & revenir l'amour aux geniſſes ſans les faire ſervir par le taureau, & pour les faire ſervir quand on le deſire.

Quand les geniſſes ſont en amour, elles ſautent en ces moments là ſur les autres, & les autres ſur elles; ce qui leur fait tort à l'accroiſſement. Il y a long-temps que j'éleve des geniſſes & des taureaux, je n'ai point encore trouvé le ſecret d'empêcher l'accouplement de ces ſortes d'animaux. Il eſt bien certain, & j'en ai l'expérience, qu'une geniſſe qui donne un veau au bout de dix-huit mois à deux ans, ſe gâte entierement le tempéramment, & ne fait jamais une belle & bonne vache, de quelque eſpece qu'elle puiſſe être; je lui ſerai en mon particulier bien obligé.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 9, juſqu'au Mercredi 13 Déc. 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 34 muids de froment, 7 muids 10 ſeptiers de ſeigle, & 370 muids 6 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 48 muids de froment, 6 muids 6 ſeptiers de ſeigle, & 599 muids 10 ſept. de farines, ce qui a fait 82 muids de froment, 14 muids 4 ſeptiers de ſeigle, & 970 muids 4 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 19 muids 8 ſeptiers de froment; il en reſtoit du marché précédent 205 muids 7 ſept. ce qui a fait 225 muids 3 ſeptiers.

Le Mercredi 13 Décembre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1291 muids 11 ſeptiers, tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 502 muids 3 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 789 muids 8 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 19 à à 25 ℔, le ſeigle, de 14 ℔ 10 ß à 15 ℔ 15 ß, le froment a été vendu à la Greve, de 21 à 26 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 15 ß à 2 ℔ 4 ß 3 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 6 ß à 2 ℔ 8 ß 3 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 ₰ à 2 ß 10 ₰ ½ la *liv.*; idem de Paris, idem; pain

bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 d. à 2 ß 6 d.; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 d.; pain bis clair, de 2 ß 3 d. à 2 ß 6 d.; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 d.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Novembre 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

ALSACE.				AUCH.				GRENOBLE.				VALENCIENNES.			
LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d		l.	ſ.	d.
Béfort.	23*	5	9	AUCH.	23*	19		Briançon.	28*	17	6	Aveſnes.	21	15	
												Bavey.	21		
				Auvillars.	20	12	6	Creſt.	23	12	6	Bouchain.			
Colmar.				Beaumont.	21	12	4	Embrun.	24	7	6	Cambray.	16*	12	4
				Fleurance.	20							Condé.	21	6	8
				Girons.				Gap.	20*	6	3				
Haguenau.	20											Givet.	20		
				Grenade.				GRENOBLE.	28	5	8	Landrecy.	19	13	6
				Lectoure.	22	16						Mariembourg.	24*	3	10
								Buis.	24			Maubeuge.	18	10	6
Landau.	17*	2		Iſle Jourdain.											
				Mirande.	21			Montelimart.	28	12		Philippeville.	20		
Scheleſtat.	22														
								Romans.	25	10		Queſnoy.	18		
				Montrejau.	22	13	5					St. Amand.	23		11
STRASB.	20	10	8	Muret.	22	18		Valence:	26						
				Nogaro.	19*	15	3					VALENCIEN-			
wiſſembourg.				Tarbe.	23	8	9	Vienne.	25	8	9	NES.	18		
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	20	11	4	From. le ſep.	21	17	6	From. le ſep.	25	6		From. le ſep.	24	3	7
Pain la liv.		2	10	Pain la liv.		2	7	Pain la liv.		2	11	Pain la liv.		2	6
Avoine le ſ.	6	12		Avoine le ſ.	10	6	7	Avoine le ſ.	8	6	6	Avoine le ſ.	4	15	9
Foin le q.	2	10	6	Foin le q.	2	2	5	Foin le q.	2	7	8	Foin le q.	1	2	6
Paille le q.	1	12	10	Paille le q.	1	2		Paille le q.	1	8		Paille le q.		18	1

ANNONCES DE LIVRE.

A ſix mouths tour Through the north of England, &c. Voyages de ſix mois dans le nord de l'Angleterre, contenant un état détaillé de l'Agriculture, des Manufactures & de la population des Comtés de cette partie de la Grande Bretagne. Par Arthur Young, Ecuyer, 4 vol. in-8°. 1 l. ſterling en feuilles, & 1 liv. ſterling & 4 ſchellings, reliés, chez W. Straham à Londres.

On trouve dans cet Ouvrage trente-ſix Planches repréſentant les inſtruments d'Agriculture nouvellement inventés, & les vues des plus belles maiſons du nord de l'Angleterre. Nous avons déja du même Auteur un Voyage de ſix ſemaines dans le Sud de la Grande Bretagne, & les Lettres d'un Fermier au Peuple Anglois; nous les avons annoncés dans leur temps.

PENSION

Au College de Vernon ſur Seine, à ſeize lieues de Paris.

Le College de Vernon, fondé par la réunion des biens de l'ancien Prieuré Hoſpita-

lier de S. Lazare de la même Ville, & établi dès l'an 1606, par Lettres-Patentes de Henri IV, homologuées au Parlement de Rouen, eſt compoſé d'un Principal, de ſix Régents, & d'un Maître d'Ecriture, qui conduiſent les Enfants depuis l'A, B, C, D, juſqu'à la Rhétorique incluſivement. La Ville eſt en bon air, & dans la plus agréable ſituation.

Le ſieur Fromant, Eleve & Membre de l'Univerſité de Paris, où il a été huit ans Sous-Principal, connu des Gens de Lettres par ſon Supplément à la Grammaire Générale & Raiſonnee, Aſſocié de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, eſt Chanoine de la Collégiale, & Principal du College de Vernon. Les Parents qui voudront dépayſer leurs Enfants, & leur procurer une Education ſolide, peuvent les lui adreſſer à Vernon, dont le Meſſager loge à Paris, à la Croix de Lorraine, rue du Jour, près S. Euſtache.

La Penſion du College de Vernon eſt de 250 liv. par an. On donne, en entrant, 16 liv. une fois payées, pour le Lit que le Principal fournit, & 62 liv. 10 ſols, pour le 1^er^ Quartier d'avance; plus 6 liv. par Quartier, pour le Blanchiſſage & le Perruquier, le papier, les plumes & l'encre. Moyennant cette modique ſomme, un Penſionnaire eſt couché, nourri, inſtruit, chauffé, éclairé, peigné, ſervi. Les Livres & les Cahiers, les Leçons de Danſe, de Muſique, &c. ſe payent à part.

Les Parents fourniſſent deux ou trois paires de Draps; dix ou douze chemiſes; autant de Serviettes & de Mouchoirs; un Couvert & un Gobelet; le tout bien marqué; & le reſte à proportion.

On y a grand ſoin de l'inſtruction, de la nourriture, de la ſanté & de la propreté des Enfants.

Les Etudes, les Récréations, les Repas, les Promenades ſont ſi bien entremêlés au College de Vernon, que l'on y mene une vie variée, laborieuſe, réglée, & par conſéquent ſalutaire. On y conduit la Jeuneſſe par les ſentimens, & preſque jamais par la punition.

On ſoutient tous les ans des Exercices ſur les Auteurs Claſſiques; on n'y néglige ni l'Hiſtoire, ni la Géographie, ni rien de tout ce qui peut plaire, inſtruire & intéreſſer. L'exercice public, où l'on doit diſtribuer les Prix, marqués aux Armes de S A.S. Monſeigneur le Comte d'Eu, qui les donne, eſt ordinairement accompagné de Pieces morales & amuſantes, ſoit en Proſe, ſoit en Vers, propres à rendre l'émulation plus vive, en rendant cette diſtribution plus ſolemnelle.

Comme un des premiers buts du Principal eſt de faire des Eleves auſſi religieux que judicieux, il leur développe lui-même l'Hiſtoire & le Dogme de la Religion, d'après le Catéchiſme Hiſtorique & Dogmatique de M. l'Abbé Fleury.

Le Principal entre dans les plus petits détails avec l'Abécédaire, & le Régent des Elementaires; il leur indique les moyens de ſimplifier & d'égayer leurs leçons; il leur a fait, pour cela, le précis des Méthodes les plus excellentes, par des Tables collées ſur carton: elles ſont rédigées de maniere à ſatisfaire l'eſprit autant que les yeux. Il inſiſte dans les commencements beaucoup plus ſur l'Explication que ſur les Thêmes, parce que la Nature, la Raiſon & l'Expérience lui ont appris, qu'il faut faire expliquer le Latin aux Enfants, avant d'exiger qu'ils compoſent en cette Langue. Il les exerce lui-même ſur l'art de lire, de parler & d'écrire correctement; c'eſt-à-dire, ſur les Principes généraux, particuliers & raiſonnés de ces deux Langues.

Tout ce que le Principal ſe propoſe au College de *Vernon*, eſt de former de ſincères Chrétiens, d'honnêtes gens, des cœurs droits, des eſprits juſtes, des caractères polis & propres à la ſociété, de bons tempéraments, des hommes éclairés, des perſonnes utiles à l'Egliſe & à l'Etat, de fidéles ſujets; & pour tout dire en un mot, de vrais Citoyens.

Le prix de ſageſſe, donné tous les ans à l'Ecolier qui en a été jugé digne par les ſuffrages unanimes de ſes camarades & de ſes Maîtres, fait ſur les jeunes eſprits & ſur les tendres cœurs de ſes Emules, une impreſſion extrémement touchante.

La rentrée des Claſſes eſt fixée à la S. Denis, & les Vacances générales à la S. Louis,

COMMERCE.

COPIE

D'une Lettre de la Dominique, datée de la Riviere de Roſſeau le 9 Octobre 1769, & apportée à Liverpool par le Vaiſſeau le Tom, *Capitaine* Caton.

SAmedi 23 Septembre, à ſept heures & demie du ſoir, après une pluie conſidérable qui avoit duré toute la journée, les Habitans de cette Ville furent alarmés par le débordement de la riviere Roſſeau qui ſortit de ſon lit à deux cents toiſes environ au-deſſous du moulin de M. la Coudre, & dévaſta quatre arpens de cannes à ſucre. Là le torrent ſe diviſa en deux principaux bras, dont l'un entra dans la Ville par le haut de la rue Neuve, & courut avec tant de rapidité qu'il renverſa la plupart des bâtiments derriere la rue appellée *Upperlane*: il prit ſa direction vers la vieille rue, où il ſe joignit à une partie de l'autre bras qui étoit entré dans la Ville par le haut de la rue *Fieldlane*, & deſcendit enſuite la rue *Cork*. Ces deux bras, réunis ainſi en un ſeul torrent, devinrent ſi impétueux, qu'ils entraînerent toutes les maiſons qui ſe trouvoient dans leur chemin juſqu'à la mer, où ils ſe précipiterent en paſſant en partie entre le magaſin de M. Judah & la maiſon de MM. Lovel & Morſon, & en partie par la Geole & la maiſon de M. Chaſſaing.

Voici la liſte des maiſons qui ont été détruites par ce débordement. Une maiſon appartenante à M. Baſtain; celle de M. de Gagieu; une maiſon de M. Secard; la maiſon & les terres appartenantes au Docteur Minier; la maiſon de M. Robert Syers; la grande maiſon neuve de M. Goold; le nouveau magaſin de M. Leblanc; le magaſin de M. Judah; la maiſon de M. Blond, & pluſieurs autres petits bâtiments. Voilà les principales maiſons qui ont été entierement renverſées; il y en a encore nombre d'autres fort maltraitées: ſçavoir, le magaſin de MM. Lovel & Morlon; les magaſins de MM. Dunlop & Fowl; celui de M. Delmeſtre, &c. Mais ce que nous regrettons le plus, c'eſt que ce funeſte accident ait coûté la vie à pluſieurs perſonnes. Tous les magaſins de la Ville étoient remplis d'eau; en ſorte que la perte que nous avons faite, tant en marchandiſes qu'en meubles, ſe monte à une ſomme conſidérable. Deux femmes mulâtres, qui s'étoient refugiées ſur le faîte d'une maiſon que les eaux ont entraînée dans la mer, ont été ſauvées heureuſement par un Vaiſſeau François qui les a tranſportées à la Martinique.

Ce qui augmenta notre conſternation, c'eſt que ce déſaſtre s'eſt trouvé accompagné des horreurs de la nuit qui étoit extraordinairement noire, de ſorte que chacun étoit obligé de reſter chez ſoi & d'attendre patiemment ſon ſort au milieu du bruit épouvantable que cauſoient la pluie & les eaux, & les maiſons qui écrouloient de tous côtés.

Pour comble de malheur, nous apprenons que la campagne a auſſi beaucoup ſouffert de ce funeſte accident.

COMPAGNIE DES INDES.

Prix courant des Marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 9 Déc. 1769.

SÇAVOIR:

SOIE ECRUE DE NANKIN.

Bonne, de 34 liv. 1 ſol à 34 liv. 18 ſols.

Dito très peu piquée.

De 33 liv. 1 ſol à 34 liv.

Dito plus piquée & très-peu tachée.

De 33 liv. à 33 liv. 16 ſols.

Bourre de Soie, 8 liv. 10 ſols.

Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 9 Décembre.

L'ONCE.

		℔	ß	₰
Or monnoyé		4	0	4
dito en barres		4	0	4
Pieces de huit.	Grandes pillares	5	6	1/5 1/4
	d°. petites	5	6	1/5 1/4
	Grandes pillares du Mexique	5	6	1/4
	dito petites du Mexique	5	6	1/4
Argent en barres.		5	7	3/4

COURS DES CHANGES

A

PARIS. 20 Décembre 1769.		LYON. le 12 Décembre.		BORDEAUX. le 11 Décembre.	
Amſterdam,	54 ½	Amſterd.	54 ¾	Amſt.	54 ½ 3 8e
Lond.	32	Auguſte,	51 3 8	Lond.	32 1 8e
Hambourg,	182	Vienne,	51 3 8	Hamb.	26 2 8
Madrid,	15 2 6	Lond.	32 ⅛	Paris,	⅛ b.
Cadix,	14 19 6	Gênes,	93 ½		
Livourne,	95 ¾	Livourne,	95 ½		
Lyon,	¼ à ½	Madrid.	75 ¼		
		Cadix,	75 ¼		
		Paris,	½ p.		
		Marſeille,	2 p. 0/0 p.		
		Dépôt p. Saints.	¼		
		Piaſt.	49 5		

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris du 20 Décembre 1769.*

		liv.	s.	d.
Or de Portug. à		717		marc.
Du Mexique à		710		
Du Perou à		704		
Les guinées à		715		
Ducats à		97	10	
Or fin à 23 k. 31 32 à		98	10	marc.
Or à 20 karats à		83		
L'argent à 11 d. 20 g. à		54	5	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à		52	5	
Piaſtres, à		49	2	6

FINANCES.

ARRÊT

DE LA CHAMBRE DES COMPTES,

Servant de Réglement au ſujet des erreurs dans les quittances des Rentiers, relativement à l'énoncé de leur âge.

Du 26 Octobre 1769.

Extrait des Regiſtres de la Chambre des Comptes.

Vu par la Chambre, les Semeſtres aſſemblés, la Requête préſentée par le Procureur Général du Roi, contenant que le Roi, par l'article 1er de ſa Déclaration du 26 Juin 1763, regiſtrée en la Chambre le 15 Février 1764, auroit aſtreint les Rentiers à fournir dans leurs quittances une déclaration préciſe du jour de leur naiſſance; que cette diſpoſition, dont l'objet étoit d'éviter toute ſurpriſe dans les payemens des rentes viageres (ſans vouloir les gêner), a produit pluſieurs inconvéniens & des retards dans les payemens, à cauſe de la connexité de cette diſpoſition avec celle de la même Déclaration, qui autoriſe les Payeurs à demander, en cas de doute, toutes pieces juſtificatives; qu'il eſt arrivé que des Rentiers s'étant mépris dans l'énoncé de leur âge, quelques Payeurs des rentes ſe ſont cru obligés de mettre les quittances au rebut, & de demander leſdites pieces juſtificatives, encore que la proximité des dates ait pu faire ſuffiſamment connoître qu'ils ne pouvoient ſe méprendre ſur le véritable Propriétaire, ce qui cauſoit aux Rentiers des frais, & mettoit des entraves dans les payemens; qu'il eſt auſſi arrivé qu'aucuns des Payeurs, dans la vue d'accélérer le payement des Rentiers, ſe ſont portés eux-mêmes à rectifier des erreurs de quelques jours, ou même de quelques ſemaines; que ces rectifications, dont le but a été le bien du ſervice, avoient beſoin d'être autoriſées pour pouvoir être admiſes aux ju-

gemens de leurs comptes ; que ces inconvéniens paroiſſoient devoir mériter l'attention de la Chambre, & qu'il ſeroit également juſte & néceſſaire de faire à ce ſujet un réglement qui, en ne s'écartant pas de l'eſprit de la loi, aſſure la liberté du payement, épargne des frais aux Rentiers, fixe l'incertitude de quelques Payeurs, procure la tranquillité de ceux qu'un zele bien intentionné a portés au-delà de la lettre de ladite Déclaration. Pourquoi le Procureur Général du Roi requéroit qu'il fût par la Chambre ordonné que leſdites erreurs qui ſe trouvent ne pas excéder le terme de ſix ſemaines, n'empêcheront point la validité des payemens deſdites rentes; que les réformations qui auroient été faites ſeront paſſées dans les comptes, & néanmoins, pour ſe conformer à l'article 1^er^ de la Déclaration du 26 Juin 1763, les énonciations qui ſeront faites dans les quittances des Rentiers, pour les ſix derniers mois 1769, ſerviront de baſe aux énonciations des quittances ſuivantes ; & qu'au cas de contrariété ſubſéquente, le payement demeurera ſuſpendu pour rapporter extrait baptiſtaire ou tel autre acte qu'il plairoit à la Chambre de preſcrire : Vu pareillement ladite Déclaration du Roi du 26 Juin 1763, regiſtrée en la Chambre le 15 Février 1764. Ouï le rapport de M^e^ Jean-Baptiſte Lou det de Santerre, Conſeiller-Maître ; & tout conſideré. LA CHAMBRE a ordonné & ordonne, 1°. que les erreurs qui ſe trouveront dans les quittances des Rentiers, relativement à l'énoncé de leur âge, & ne formeront pas une différence de plus de ſix mois avec la date de leurs extraits baptiſtaires, n'empêcheront point la validité des payemens des rentes viageres : 2°. Que les réformations qui auroient été faites par les Payeurs deſdites rentes dans leſdites quittances, pour rectifier les dates de l'âge deſdits Rentiers, ſeront paſſées dans les comptes deſdits Payeurs en vertu du préſent Arrêt, ſans tirer à conſéquence : 3°. Que pour ſe conformer à l'article 1^er^ de la Déclaration du 26 Juin 1763, les énonciations des dates de l'âge des Rentiers, qui ſeront faites dans leurs quittances pour les ſix derniers mois 1769, ſerviront de régles pour les quittances ſuivantes ; & qu'en cas de contrariété ſubſéquente dans leſdites dates, le payement demeurera ſuſpendu pour rapporter l'extrait baptiſtaire du Rentier dûment légaliſé, ou autres actes qui pourront en tenir lieu. Et ſera le préſent Arrêt exécuté par forme de réglement, & ſignifié aux Syndics des Payeurs des rentes, à la requête du Procureur Général du Roi, à ce qu'ils n'en ignorent & aient à s'y conformer ; comme auſſi imprimé, publié & affiché par-tout où beſoin ſera, & envoyé aux Bailliages & Sénéchauſſées du reſſort de la Chambre, à la diligence du Procureur Général du Roi, pour y être lu & publié, dont il certifiera la Chmbre au mois. Fait en la Chambre des Comptes, les Sémeſtres aſſemblés, le vingt-ſix Octobre mil ſept cent ſoixante neuf. Collationné.

Signé, MARSOLAN.

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI,

Du 9 Novembre 1769.

Par lequel Sa Majeſté, en dérogeant à quelques articles du Réglement du 28 Juin 1738, concernant la procédure qui doit être obſervée en ſon Conſeil, ordonne : 1°. Que les Greffiers du Conſeil ne pourront recevoir à l'avenir aucune Requête en caſſation après l'expiration du délai fixé pour les préſenter, qu'il ne leur apparoiſſe des Lettres de relief de laps de temps accordées aux Parties : 2°. Que les ſieurs Maîtres des Requêtes, qui ne ſont pas de quartier, pourront être choiſis comme ceux qui ſont de quartier, pour être Rapporteurs ſur toutes matieres.

Autre du 4 Novembre 1769, qui défend aux Parties de faire imprimer & diſtribuer aucuns Mémoires, Conſultations ou Ecrits au ſujet des demandes en caſſation, en réviſion ou en contrariété d'Arrêts : Et à tous Imprimeurs, de les imprimer avant qu'il ait été ordonné que leſdites demandes ſeront communiquées.

Autre du 25 Septembre 1769, qui proroge pour dix années, à compter du premier Janvier 1768, le payement des Quatre ſols pour livre en ſus du Don gratuit ordinaire du Clergé de Toul.

Autre du 9 Octobre 1769, qui ordonne que les droits des Quatre-membres, & autres y joint, qui ont lieu dans la Flandre maritime, leſquels avoient été aliénés pour dix ans à Nicolas Remy, ſeront, à compter du premier Janvier 1770, perçus & régis pour le compte du Roi par l'Adjudicataire des Fermes générales.

Autre du 5 Septembre 1769, qui caſſe une Ordonnance de Police, rendue en la Sénéchauſſée de la Rochelle le 24 Janvier 1769 : Ordonne que les Réglemens & Arrêts du Conſeil, notamment ceux des 22 Avril 1741, 13 Mai & 5 Août 1760, ſeront exécutés ſelon leur forme & teneur; & conformément à iceux, entend S. M. qu'il ſoit libre à toutes perſonnes de tenir hôtellerie ou cabaret, & de vendre vin à la Rochelle & dans l'étendue de la Généralité, ſans être tenu de prendre la permiſſion des Officiers de Police ou autres Juges, & ſans être aſſujetti à autres formalités que d'en faire déclaration au Bureau des Aides en la forme ordinaire, avec défenſes auxdits Officiers de Police de rendre de pareilles Ordonnances.

Autre du 31 Octobre 1769, qui, en caſſant un Arrêt du Parlement de Douai du 21 Février 1767, confirmatif d'une Sentence du Bureau des Finances de Lille du 14 Février 1766, ordonne l'exécution de celui du Conſeil du 6 Mai 1738; & en conſéquence, que les Maîtres Tailleurs de Lille ſeront tenus de déclarer, de même que les Fripiers-Tailleurs, les Habits, Marchandiſes & Hardes, tant neuves que vieilles, qu'ils tiendront en magaſin pour être vendus, & d'en payer les droits de Tonlieu.

EFFETS PUBLICS A LONDRES, *le 9 Décembre 1769.*

ACTIONS.	*Monnoye ſt.*
Le divid. pour les Act. de la B. à 5 ½ p ⅌	154 ½
Annuités conſol. à 3 p ⅌	86 ¼ ½ ¼
Annuités réduites à 3 p ⅌	85 ¼
Ann. de 1756 à 3 ½ p ⅌	98
Ann. de 1758 à 3 ½ p ⅌	89 ¾
Ann. conſol. de 1762 à 4 p ⅌	96 ¾
Le divid. pour les Actionnaires du S. à 3 ½ p ⅌	
Anciennes ann. de cette Comp. à 3 p ⅌	84
Nouv. ann. du Sud à 3 p ⅌	84 ½
Ann. du S. de 1751 à 3 p ⅌	84
Le divid. pour les Action. de l'Inde à 11 p ⅌	221 ½
Ann. de la Comp. des Indes à 3 p ⅌	83 ½
Obligations de la Comp. des Indes à 3 p ⅌	35 ⅚
Billets de Lot. pour 780000 l. à 13 l.	
Long ann. non rachetables à différents termes	
Annuités avec ſurvivances de 1765	
Long. ann. ſans cap. 1745, 46, 57	14 ½
Long. ann. ſans cap. 1761 & 62.	25 ⅞ *années.*
Bill. de l'Ech. donnés pour payement de l'intérêt des anciens à 3 p. ⅌.	
Billets de la Marine à 4 p. ⅌ *Eſcomp.*	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1769.	*Lundi 18.*	*Mardi 19.*	*Mercredi 20.*
Ac. des Indes.	1065	1065	1062 ½
Emp. de la Com.			
Prom. à 5 p ⅌		30	
Prom. à 4 p ⅌	53		53 ½ 54 55 54 ½
Ac. des Fermes.	800 795	790 87 ½	787 ½
2ſ. p. l. du Dix.	16		
3e. Loterie.			
Annuités.			
Coup. d'An.		54	54
Emp. de 50 mil.		47 46	46 ½
Emp. de 30 mil.	57	57 ½	58 57 ½
Col. 1759.	57	58	58 59
Canada.	58 ½	58 ½	58 ½ 59
4e. L. Epoques.	21	22	22
Nouette.	48	48	47
tirage de la C.			3e 390 5e 333
Bill. de la Com.			
2e Lot. Comp.			
Bretagne.			
Languedoc.			
A 4 p. ⅌			
A 3 p. ⅌ ſ. l. cuirs			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 102.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 20 au 30 Novembre 1769, il eſt entré dans ce Port 8 Navires François faiſant enſemble l'encombrement de 556 tonneaux, 10 Anglois de 682, 2 Hollandois de 100 & 1 Eſpagnol de 160 tonneaux; ſçavoir, des François l'*Eliſabeth* de Ville-Dieu, Capitaine *Vincent Chaſſain*, venant de Libourne chargé de 48 tonneaux de vin & une partie de chataignes, l'*Aimable Julie* de Dieppe, Cap. *Michel-Denis Boiſſel*, venant de Charente; l'*Economie* de Bayonne, Cap. *Pierre Mouroux*, venant de Taragone chargés tous deux de 110 pieces 101 tierçons d'eau-de-vie; la *Jeune Suzanne* de Dieppe ainſi que le ſuivant, Capitaine *Nicolas Guedon*, venant d'Oleron avec 60 pipes d'eau-de vie; la *Marie Anne*, Capitaine *Nicolas Nicolle*, venant de Marennes; la *Marie Renée* du Conquet, Capitaine *Yves Duboſq*, venant de de Seudres, chargés tous deux de 231 muids de ſel & 13 tonneaux de vin; la *Jalouſie* de Boulogne, Capitaine *Robert Cornu*, venant de Boulogne; la *Princeſſe Royale*, Capitaine *Maximilien Suywers*, venant de Saint Sebaſtien tous deux ſur leſt; des Anglois le *Marchand*, Capitaine *J. Wigmore*; la *Marie*, Capitaine *How*; la *Jenny*, Capitaine *Robert Smith*; le *Lion*, Capitaine *James Smith*, venant tous quatre de Londres, les trois premiers chargés de fer, plomb, azur, douves & autres marchandiſes; le quatriéme ſur leſt; la *Volonté d'Amis*, Capitaine *Thomas Hariſſon*, venant de Newcaſtle chargé de charbon de terre; le *Robert & Jean*, Capitaine *Joſeph Foriſtall*, venant de Corck chargé de 314 tonnes de bœuf ſalé, 6 futailles 300 frequins de beurre; la *Proſpérité*, Capitaine *Thomas Hardon*, venant de Cheſter chargé de 600 ſaumons de plomb; l'*Aigled*, Capitaine *Richard Radwell*, venant d'Yarmouth chargé d'eau-de-vie; le *Succès*, Capitaine *John Oldfield*, venant de Douvres chargé de vin; l'*Idée*, Capitaine, *Ssepen Rickaert*, venant de Dublin ſur leſt; des Hollandois la *Paix*, Capitaine, *Nicolas Sheeren*, venant de Bruxelles chargé de bled & ſeigle; le *Thomas & Marie*, Capitaine *Raſmus Samuels*, venant de Fleſſingue chargé de genievre & autres marchandiſes; l'Eſpagnol le *Saint Joſeph*, Capitaine *Pierre de Zubiria*; venant de Londres ſur leſt.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 9 Bâtimens Hollandois & 1 Anglois; ſçavoir, des Hollandois les *Deux Freres*, Capitaine *Jooris Pilaes*; la *Barbe Thereſe*, Capitaine *Vanpittenhove*; le *Jeune Jacques*, Capitaine *Jacques Janſſen*; le *S. François*, Capitaine *Emanuel Lowis*, allant tous quatre à Oſtende, les trois premiers chargés de fruits, vin, laine & autres marchandiſes, le quatriéme ſur leſt; le *Jeune Sebaſtien*, Capitaine *Thomas Vanderbenden*, allant à Dort chargé de tabac en carottes, café & autres marchandiſes; l'*Anne & Adrienne*, Capitaine *Hannes Willyns*, allant à Amſterdam avec vin, ſucre & autres marchandiſes; le *Jeune Jeſſe*, Capitaine *Jeſſe Obbes Deheer*, allant à Schiedam; les *Deux Freres*, Capitaine *Laurent Dewit*, allant à Delshaven, chargés tous deux de futailles vuides; l'*Anne Eliſabeth*, Capitaine *Chriſten Broth*, allant à Dramen ſur leſt; l'Anglois la *Liberté*, Capitaine *Simon Bishop*, allant à Oſtende chargé de laine.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 3 au 9 Décembre 1769, il eſt entré dans ce Port 3 Navires François, 2 Hollandois, 1 Anglois, 1 Pruſſien & 1 Eſpagnol; ſçavoir, des François l'*Heureuſe Rencontre*, Capitaine *Willeaut*, venant de Charente chargé d'eau de-vie, en relâche pour Dunkerque; le *Saint Antoine*, Capitaine *Wacterloot*, venaut de Dunkerque chargé de 221 barils de brai; l'*Harmonie* Capitaine *Lecomte*, venant de Rouen en relâche & en charge pour Lisbonne; des Hollandois l'*Amitié*, Capitaine *Fagt*, venant de Hambourg chargé de brai, tôle, faulx & avoine en greniers; le *Marchand de Beurre*, Capitaine *Meyer*, venant de Rouen ſur leſt; l'Anglois l'*Unité*, Capitaine *Owen*, venant de Dublin chargé de beurre, bœuf & chandelles; le Pruſſien la *Paix*, Capitaine *Mulder*, venant d'Oſtende chargé de différentes marchandiſes pou Guinée; l'Eſpagnol la *Notre-Dame du Chemin*, Capitaine *Manos*, venant de S. Ander chargé de 288 balles de laine.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même el-

pace de temps 15 Navires François, 10 Anglois, 1 Hollandois, 1 Suédois & 1 Eſpagnol; ſçavoir, des François le *Mars*, Capitaine *Diere*, allant à la Guadeloupe; l'*Artibonite*, Capitaine *Thomas*, allant à Saint Marc; le *Mentor* (*), Capitaine *Beauvais*; l'*Eſpérance*, Capitaine *Gillebert*, allant tous deux à la Martinique chargés de marchandiſes pour les Colonies ainſi que les deux précédens; la *Marie Françoiſe*, Capitaine *Touret*, allant à Middelbourg chargé d'eau-de-vie priſe à Honfleur; le *Bien Aimé*, Capitaine *l'Anglois*; le *Mercure*, Cap. *Carpentier*, allant tous deux à Cadix; la *Princeſſe du Breſil*, Cap. *Rouſſel*, allant à Lisbonne avec différentes marchandiſes, comme les deux précédens; la *banne grande Mere*, C. *Portelane*, allant à Bayonne avec marchandiſes priſes à Rouen, & lin crud pris au Havre; le *Poſtillon du Nord*, Capitaine *Adam*, allant à Rouen avec le reſtant de ſon chargement pris à la Rochelle; la *Concorde*, Capitaine *Cochard*; la *Rencontre*, Capitaine *Mequet*, allant tous deux à S. Malo, le premier chargé de harengs pris à Dieppe, le ſecond ſur leſt; le *Zephir*, Capitaine *Lemaitre*, allant à Grandville; l'*Angelique*, Capitaine *Blot*, allant à Marſeille; le *Jean Jacques*, Capitaine *Eſtablier*, allant à Cette tous trois ſur leſt; des Anglois le *Prince d'Orange*, Capitaine *Allen*; le *Général Paoli*, Capitaine *Carthey*; le *Comte d'Inchiquin*, Capitaine *Buttom*; les *Trois Freres*, Capitaine *Woydman*, allant tous quatre à Corck; le *S. Pierre*, Capitaine *Wilſon*, allant à Dublin; les *Amis*, Capitaine *Machall*; le *Pelerin*, Capitaine *Shepherds*, allant à Newcaſtle; l'*Eliſabeth & Sara*, Capitaine *Shepherds*, allant à Portſmouth; la *Chriſtiania*, Capitaine *Renfré*, allant à Falmouth tous neuf ſur leſt; le *Bonheur*, Capitaine *Mantell*, allant à Lisbonne avec eau-de-vie & thé pris à Dunkerque; le Hollandois la *Sophie Cornelie*, Capitaine *Ouwehan*, allant à Roterdam chargé de ſucre; le Suédois l'*Eſpérance*, Capitaine *Alſtrom*, allant au Détroit ſur leſt; des Eſpagnols le *Saint Martin*, Capitaine *Del Caſtillo*, allant à Bordeaux; le *Saint Jean-Baptiſte*, Capitaine *de Salcedo*, allant à Bilbao tous deux ſur leſt.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navire.*

Du premier au 8 Décembre 1769, il eſt entré dans ce Port 7 Navires François & 5 Etrangers, ſçavoir, des François le *Fort* de 360 tonneaux, Capitaine *Michel*, venant du Cap; le *Charlot* de 250 tonneaux, Capitaine *Benoiſt*, venant de Léogane, chargés tous deux de 724 bariques 39 quarts de ſucre brut, terré & tête, 288 futailles 4 quarts 340 ſacs de café, 35 futailles d'indigo, 31 balles de coton, 256 cuirs ſecs en poil, 36 milliers de bois de Campêche, confitures & ſirops; la *Marie Louiſe*, Cap. *Jean Charon*, venant des Sables d'Olonne avec cendres de goemont; le *Pierre Julie*, Capit. *Pierre Rollando*, venant de Breſt avec ſardines & vin d'Eſpagne; l'*Aimable Julie*, Capitaine *Laurent de Bonne*, venant de Dieppe avec terre graſſe, verres à vîtres, harengs blancs & autres; la *Sainte Anne*, Capitaine *Olivier le Piſquer*, venant de Camaret avec ſardines, lin & fil; des Etrangers la *Fortune* de 70 tonneaux, Capitaine *Cornelis Jaſpers*, venant de Hambourg avec brai gras, fer blanc, lin, laine, amidon, azur & marchandiſes pour Guinée; le *Saint Jean-Baptiſte* de 50 tonneaux, Capitaine *Denis Twohig*, venant de Corck avec cuirs verds en poil & bœuf ſalé; le *Jeune Van Velſen* de 110 tonneaux, Capitaine *Rintje Pieters*, venant d'Amſterdam avec 110 tonneaux de froment; la *Demoiſelle Euphroſine* de 260 tonneaux, Capitaine *Benjamin Wolfrant*; le *Grand Chriſtophe* de 220 tonneaux, Capitaine *Johan Kinder*, venant tous deux de Dantzick chargés de 468 tonneaux de ſeigle.

Outre ces différens Bâtimens il eſt arrivé des Sables d'Olonne, de Vannes, de Hennebon, de Noirmoutiers, d'Audierne & de Quimper, 16 tonneaux de froment, 59 tonneaux de ſeigle, 80 tonneaux d'orge & 12 tonneaux de feves.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 27 Novembre au 3 Décembre 1769, il eſt entré dans ce Port 12 Bâtimens François & 11 Etrangers, venant de Retimo, de Malthe, de Bonne, de Palerme, de Terra nova, de l'Eſcuillette, de Larta, de Trapano, de Naples, de Nice, d'Aiguemorte & de Toulon, chargés de différentes marchandiſes d'épicerie, droguerie, mercerie, du Levant & autres; mais parmi ces divers Bâtimens la *Fortunée Vierge de Grace*, Capitaine *Vincent Eſpanet* de la Ciotat, venant de Larta; la *Marguerite*, Capitaine *Bernard Auſtry* d'Agde, venant de Bonne; le *Saint Louis*, Cap. *Bernard Fournaire* de Cette, venant de Naples apportoient tous trois 3100 charges de bled.

(*) *Ce Navire étoit déjà parti du Havre le 19 Novembre, il y eſt rentré le 23 à cauſe des vents contraires, & il en eſt reparti le 4 Décembre.*

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE *D'AGRICULTURE,*
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 23 Décembre.

AGRICULTURE.

EXTRAIT

DES PAPIERS ANGLOIS, *du 7 Décembre* 1769.

MERCREDI, 29 du mois dernier, M. English préſenta *à la Société, pour l'encouragement des Arts & des Manufactures*, un très-beau pied de la vraie rhubarbe orientale, qu'il a cultivée à Hampſtead, & dont une partie étoit préparée en poudre; il a remis en même temps une quantité de graine, & un beau deſſein de la plante, fait par M. Dod. La graine de cette plante a été envoyée originairement en Angleterre il y a ſept ans par le Docteur Money, pendant qu'il étoit Médecin de l'Impératrice de Ruſſie. L'Académie Royale de Peterſbourg avoit fait venir cette graine de la partie de la Tartarie où elle croît naturellement, & ſans culture. Cette eſpece n'étoit pas connue auparavant dans les parties occidentales d'Europe: on s'étoit donné juſqu'ici bien des peines inutiles pour ſe la procurer; il ſe trouvoit toujours que c'étoit quelqu'autre plante approchante, mais jamais la vraie rhubarbe.

Il eſt aiſé de diſtinguer la plante de M. English d'avec les autres, par ſes feuilles, qui reſſemblent à celles du palmier, & par la hauteur de ſa tige qui, lorſque la plante eſt en grande vigueur, monte juſqu'à dix ou douze pieds, & porte une grande quantité de fleurs blanches dans preſque toute ſa hauteur. La grandeur & l'admirable diſpoſition des fleurs rendent cette plante très-agréable pour les jardins, & elle peut porter des fleurs dans un terrein à découvert, malgré les froids les plus piquants de notre climat.

Le pied & la poudre que M. English a préſentés ont été examinés par la Société Royale qui les a approuvés. Comme ce Particulier a une grande quantité de graine de cette plante, il s'eſt adreſſé à la Société des Arts & des Manufactures, &c. afin de rendre, par ſon moyen, utiles au Public les peines qu'il s'eſt données pour la culture de cet important végétal. La lettre de M. English, & l'échantillon de ſa rhubarbe, ont été préſentés à un Comité de la Société, qui s'eſt aſſemblée à cet effet Samedi 2 Décembre au ſoir.

Il y a tout lieu de croire que cette véritable eſpece de rhubarbe peut être cultivée en Angleterre, & y être portée à ſa perfection pour l'uſage de la Médecine, quoique les expériences qui ont été faites ſur les fauſſes eſpeces, & qu'on nous avoit préſentées pour de vraies, aient établi une opinion contraire. En effet les racines de ces fauſſes eſpeces ſe ſont toujours trouvées pleines de ſuc & deſſéchoient preſque toujours ſur pied, ce qui étoit imputé à notre ſol ou à notre climat qu'on diſoit n'être point propre pour ces plantes, quoiqu'on dût plutôt l'attribuer à leur mauvaiſe qualité. Les racines que cette nouvelle eſpece a produites ſont d'une ſubſtance ſolide, d'une conſiſtance ligneuſe, & ſi elles étoient bien

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France